

RE: PROJET DE LOI FIN DE VIE

De : Sandrine Nosbé (boîte publique)
<sandrine.nosbe@assemblee-nationale.fr>

mer, 14 mai 2025 10:54

Objet : RE: PROJET DE LOI FIN DE VIE

À : idaillon@pourunefindeviesansdouleur.fr

Madame Daillon,

Nous vous remercions pour votre contribution que nous portons à la connaissance de Madame la députée.

Très cordialement,
L'équipe parlementaire

Sandrine Nosbé
Députée LFI - NFP de la 9ème circonscription de l'Isère
Commissaire aux Affaires économiques
Adresse postale: Assemblée nationale, 126 rue de l'Université , 75355 PARIS SP 07 -
Permanence parlementaire, 11 rue Genevoise, 38500 Voiron
<https://sandrinenosbe.fr/>

-----Message d'origine-----

De : idaillon@pourunefindeviesansdouleur.fr <idaillon@pourunefindeviesansdouleur.fr>
Envoyé : lundi 12 mai 2025 12:55
À : Sandrine Nosbé (boîte publique) <sandrine.nosbe@assemblee-nationale.fr>
Objet : PROJET DE LOI FIN DE VIE

Bonjour Madame la député,

Je me permets de vous recontacter (nous nous sommes déjà rencontrées sur Belley)

Suite à la reprise des études des textes sur la fin de vie et les soins palliatifs, je vous fais parvenir, en pièce jointe, la fin de vie de mon papa (plus qu'inhumaine) atteint d'une maladie neuro cognitive.

Après la décision par l'équipe médicale d'arrêter l'alimentation entérique, il est resté ainsi avec une simple hydratation entérale durant plus de 2 mois à attendre que le décès survienne. Le médecin ayant refusé la sédation, les images de ce corps cachectique parsemé d'escarres et de ces râles, cette lente agonie hanteront à jamais nos mémoires.

Ce témoignage a été repris par le CESE dans le rapport FAUT IL FAIRE EVOLUER LA LOI CLAEYS ? en MAI 2023.

Cette fin de vie révèle plusieurs difficultés concernant notamment les maladies neurodégénératives (dont certains patients sont dans l'incapacité totale de communication) :